

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES

Luxembourg, le 26 février 2020

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative au compartiment UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES (ci-après le « Compartiment ») prise par résolution circulaire, à savoir :

Les classes d'actions de type A (sans commission de performance) deviendront des classes d'actions de type AP (avec commission de performance). La commission de gestion maximale sera réduite de 1,50 % à 0,825 %, tandis qu'une commission de performance de 15 % au-delà d'un seuil de 5 % sera ajoutée.

Le changement susmentionné prendra effet le 1^{er} avril 2020.

Les actionnaires du Compartiment, qui ne sont pas d'accord avec le changement susmentionné pourront demander sans frais le rachat de leurs actions pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.